

Manifeste pour la démocratisation de l'Europe

Un collectif de plus de 120 intellectuels et de responsables politiques de 16 pays d'Europe, dont Thomas Piketty, Thomas Porcher et Massimo D'Alema, propose une nouvelle architecture pour l'Union. Leur projet s'appuierait sur la création d'une assemblée souveraine et d'un budget ambitieux

LE CONTEXTE

REFONDER

Très investi dans le débat européen, l'économiste Thomas Piketty lance, avec un vaste collectif d'intellectuels, de chercheurs et de responsables politiques européens, un projet de traité et de budget afin de refonder l'Union. Généralement issus de la gauche, les signataires entendent démontrer que l'Europe, en dépit de ses nombreux détracteurs et de la vague populiste, peut toujours être synonyme de progrès pour tous. Leurs propositions visent à créer des institutions plus démocratiques, grâce à une Assemblée européenne souveraine, et à faire de l'Europe une véritable puissance publique, dotée d'un budget quatre fois plus important qu'il ne l'est actuellement. Il représenterait 4% du PIB et serait financé par des impôts prélevés par l'Europe sur les bénéfices des sociétés, les hauts revenus, les hauts patrimoines et les émissions de carbone. Outre l'apport d'économistes et d'historiens, ce collectif s'appuie sur de nombreux juristes qui se sont mobilisés pour contribuer au projet de traité. Le manifeste et l'ensemble des propositions sont disponibles en ligne sur le site Tdem.eu.

Collectif

Nous, citoyens européens venus d'horizons et de pays différents, lançons aujourd'hui un appel pour transformer profondément les insti-

tutions et les politiques européennes. Ce manifeste contient des propositions concrètes, en particulier un projet de traité de démocratisation et un projet de budget, qui peuvent être adoptés et appliqués en l'état par les pays qui le souhaitent, sans qu'aucun pays puisse bloquer ceux qui souhaitent avancer. Notre démarche se veut participative et elle est ouverte à tous les citoyens européens qui s'y reconnaissent. Notre projet, disponible en ligne, peut être repris et amélioré par tous les mouvements politiques.

Après le Brexit et l'élection de gouvernements anti-européens à la tête de plusieurs pays membres, il n'est plus possible de continuer comme avant. Il n'est plus possible de se contenter d'attendre les prochaines sorties, les prochains démantèlements, sans rien changer de fondamental à l'Europe actuelle.

Notre continent se retrouve aujourd'hui pris en tenaille entre d'un côté des mouvements politiques dont le seul programme est la chasse aux étrangers et aux réfugiés, un programme qu'ils ont maintenant commencé à appliquer; et de l'autre des partis qui se disent européens, mais qui au fond continuent de s'imaginer que le libéralisme pur et dur et la mise en concurrence généralisée de tous (Etats, entreprises, territoires, individus) suffisent à définir un projet politique, sans réaliser que c'est précisément le manque d'ambition sociale qui nourrit le sentiment d'abandon.

UNE PUISSANCE PUBLIQUE EUROPÉENNE

Certains mouvements sociaux et politiques tentent de briser ce dialogue mortifère en tentant la voie d'une refondation politique, sociale et environnementale de l'Europe. Car les urgences proprement européennes ne manquent pas au terme d'une décennie de crise: sous-investissement public structurel, notamment dans le domaine de la formation et de la recherche, montée des inégalités sociales, accélération du réchauffement climatique, crise de l'accueil des migrants et des réfugiés. Mais ces mouvements peinent souvent à formuler un projet alternatif concret, c'est-à-dire à décrire précisément comment ils souhaiteraient organiser l'Europe de l'avenir et la prise de décision démocratique en son sein.

Nous, citoyens européens, mettons sur la place publique avec ce manifeste, ce

traité et ce budget des propositions précises. Elles sont imparfaites mais ont le mérite d'exister: chacun pourra s'en saisir pour les améliorer. Elles reposent sur une conviction simple: l'Europe doit bâtir pour ses citoyens un modèle original de développement social, équitable et durable, et elle ne pourra les en convaincre qu'en sortant des promesses vagues et théoriques. L'Europe ne se réconciliera avec ses citoyens que si elle apporte la preuve concrète qu'elle est capable d'établir une solidarité entre Européens et de faire contribuer, de manière équitable, les gagnants de la mondialisation au financement des biens publics dont l'Europe a aujourd'hui cruellement besoin: c'est-à-dire de faire contribuer les grandes sociétés davantage que les petites et moyennes entreprises et les contribuables les plus riches davantage que les plus modestes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Nos propositions reposent sur la création d'un budget de démocratisation discuté et voté par une nouvelle assemblée européenne souveraine, qui permette enfin de doter l'Europe d'une puissance publique capable à la fois de faire face sans attendre aux urgences européennes et de produire un ensemble de biens publics dans le cadre d'une économie durable et solidaire. C'est ainsi qu'on pourra donner enfin sens à la promesse inscrite dès le traité de Rome d'une «*égalité dans le progrès des conditions de vie et de travail*».

Ce budget, si l'assemblée européenne le souhaite, sera financé par quatre grands impôts européens, marqueurs concrets de cette solidarité européenne, qui porteront sur les bénéfices des grandes sociétés, les hauts revenus (au-delà de 200 000 euros par an), les hauts patrimoines (au-delà de 1 million d'euros), et les émissions carbone (avec un prix minimum de 30 euros par tonne, qui a vocation à être rehaussé annuellement). S'il était fixé à 4% du PIB, comme nous le proposons, ce budget pourrait financer la recherche, la formation et les universités européennes, un ambitieux programme d'investissements pour transformer notre mode de croissance, financer l'accueil des migrants et accompagner les acteurs de la transformation; mais aussi redonner une marge de manœuvre budgétaire aux Etats membres pour réduire les prélèvements régressifs pesant sur les

salaires ou la consommation.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Il ne s'agit pas ici de créer une « Europe des transferts » qui chercherait à prendre l'argent des pays « vertueux » pour le donner à ceux qui le seraient moins. Le projet de traité de démocratisation le dit explicitement en limitant l'écart entre les sommes et investissements reçus et les recettes versées par un pays à un seuil de 0,1 % de son PIB. Ce seuil pourra être augmenté s'il existe un consensus en ce sens, mais le véritable enjeu est ailleurs : il s'agit avant tout de réduire les inégalités à l'intérieur des différents pays et d'investir dans l'avenir de tous les Européens, à commencer bien sûr par les plus jeunes d'entre eux, sans favoriser un pays plutôt qu'un autre. Ce calcul exclut les dépenses et investissements réalisés dans un pays en vue de satisfaire un objectif d'intérêt commun bénéficiant également à tous les pays, comme la lutte

contre le réchauffement climatique. Parce qu'il permettra de financer des biens publics européens qui bénéficieront de manière similaire à l'ensemble des Etats membres, le budget de démocratisation induira de facto un effet de convergence entre les Etats européens.

Parce qu'il faut aller vite mais aussi sortir l'Europe de l'ornière technocratique, nous proposons la création d'une assemblée européenne qui permettra de discuter et de voter ces nouveaux impôts européens comme ce budget de démocratisation, sans qu'il soit nécessaire dans un premier temps de modifier l'ensemble des traités européens.

Cette assemblée européenne devra bien sûr dialoguer avec les instances de décision actuelles (en particulier l'Euro-

groupe, qui réunit de façon mensuelle et informelle les ministres des finances de la zone euro), mais c'est elle qui, en cas de désaccord, aura le dernier mot. Il en va de sa capacité à être le lieu où se forme un nouvel espace politique transnational où partis, mouvements sociaux et ONG pourront reprendre enfin la main. Mais il en va aussi de son efficacité même puisqu'il s'agit d'arracher enfin l'Europe à l'éternel immobilisme des négociations intergouvernementales. N'oublions pas que la règle de l'unanimité fiscale en vigueur dans l'Union européenne bloque depuis des années l'adoption de tout impôt européen et nourrit l'éternelle fuite en avant vers le dumping fiscal en faveur des plus riches et des plus mobiles, qui continue encore aujourd'hui, malgré tous les discours, et qui continuera tant que d'autres règles de décision n'auront pas été mises en place.

Parce que cette assemblée européenne aura compétence pour adopter des impôts et à rentrer au cœur même du pacte démocratique, fiscal et social des Etats membres,

il importe d'y associer parlementaires nationaux et européens. En accordant aux premiers une place centrale, on transformera de facto les élections législatives nationales en élections européennes : les députés nationaux ne pourront plus se contenter de se défaire sur Bruxelles, et n'auront d'autre choix que d'expliquer aux électeurs les projets et budgets qu'ils comptent défendre au sein de l'assemblée européenne. En réunissant les parlementaires nationaux européens au sein d'une même assemblée, on créera des habitudes de cogouvernance, qui n'existent aujourd'hui qu'entre chefs d'Etat et ministres des finances.

UNE ASSEMBLÉE LÉGITIME

C'est pourquoi nous proposons, dans le traité de démocratisation, que l'assemblée européenne repose pour 80 % de ses membres sur les députés des Parlements nationaux des pays qui rejoindront le traité (en proportion des populations des pays et des groupes politiques) et pour 20 % des membres de l'actuel Parlement européen (en proportion des groupes politiques). Ce choix mérite une ample discussion. En particulier, notre projet pourrait également fonctionner avec une proportion plus faible de députés nationaux (par exemple 50 %). Mais, si cette proportion devenait trop faible, alors l'assemblée européenne risquerait à nos yeux d'être moins légitime pour engager l'ensemble des citoyens européens sur la voie d'un nouveau pacte social et fiscal, et des conflits de légitimité démocratique entre élections nationales et élections européennes pourraient vite miner le projet.

Il faut maintenant agir vite. S'il est souhaitable que tous les pays de l'Union européenne rejoignent ce projet rapidement, et s'il est préférable que les quatre plus grands pays de la zone euro (qui représentent ensemble plus de 70 % du PIB et de la population de la zone) l'adoptent d'emblée, l'ensemble du projet a été conçu pour qu'il puisse être juridiquement et économiquement appliqué par n'importe quel sous-ensemble de pays qui le souhaitent. Le point est important, car il permet aux pays et aux mouvements politiques qui le souhaitent de démontrer leur volonté concrète d'avancer en adoptant dès maintenant ce projet, ou une forme améliorée de ce dernier. Nous appelons chacune et chacun à prendre ses responsabilités et à participer à un débat précis et constructif pour l'avenir de l'Europe. ■

**EN RÉUNISSANT
LES PARLEMENTAIRES
NATIONAUX
EUROPÉENS,
ON CRÉERA
DES HABITUDES
DE COGOUVERNANCE**

**L'EUROPE DOIT BÂTIR
POUR SES CITOYENS
UN MODÈLE ORIGINAL
DE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL, ÉQUITABLE
ET DURABLE**

On compte, parmi les signataires de cette tribune :

Michel Aglietta, économiste, professeur à l'université Paris-Nanterre;
Marija Bartl, juriste, professeure à l'université d'Amsterdam, Pays-Bas;
Loïc Blondiaux, politiste, professeur à l'université Paris-I-Sorbonne;
Karolina Boronska, docteure à l'université de Wrocław, Pologne;
Patrick Boucheron, historien, professeur au Collège de France;
Manon Bouju, économiste;
Bojan Bugaric, juriste, professeur à l'université de Ljubljana, Slovénie;
Julia Cagé, économiste, professeure à Sciences Po Paris;
Lucas Chancel, économiste, codirecteur du World Inequality Lab;
Christophe Charle, historien, professeur à l'université Paris-I-Sorbonne;
Massimo D'Alema, ancien premier ministre italien;
Fabio De Masi, député au Bundestag, Die Linke, Allemagne;
Boaventura De Sousa Santos, sociologue, professeur à l'université de Coimbra, Portugal;
Anne-Laure Delatte, économiste, chargée de recherche au CNRS;
Gabriele Della Morte, juriste, professeur associé à l'université catholique de Milan, Italie;
Donatella Della Porta, politiste, professeure à l'École normale supérieure de Florence, Italie;
Bastien François, président de la Fondation de l'écologie politique, professeur à l'université Paris-I-Sorbonne;
Ulrike Guérot, politiste, professeure à l'université du Danube, Autriche;
Stéphanie Hennette, juriste, professeure à l'université de Paris-Nanterre;
Elise Huillery, économiste, professeure à l'université Paris-Dauphine;

Simon Ilse, membre de la fondation Heinrich Böll Stiftung, Allemagne;
Liora Israel, sociologue, professeure à l'université de Cologne, Allemagne;
Michael Jacobs, économiste, professeur à l'université de Sheffield, Royaume-Uni;
Yannick Jadot, député européen Europe Ecologie-Les Verts;
Luis Jimena Quesada, juriste, professeur à l'université de Valence, Espagne, et ancien président du Comité européen des droits sociaux;
Iphigénie Kamtsidou, juriste, professeure à l'université de Thessalonique et présidente du Centre national pour l'administration publique et le gouvernement local, Grèce;
Justine Lacroix, politiste, professeure à l'Université libre de Bruxelles, Belgique;
Camille Landais, économiste, professeure à la London School of Economics, Royaume-Uni;
Sandra Laugier, philosophe, professeure à l'université Paris-I-Sorbonne;
Rémi Lefebvre, politiste, professeur à l'université de Lille;
Pascal Lokiec, juriste, professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne;
Philippe Maddalon, juriste, professeur à l'université Paris-I-Sorbonne;
Mikael Madsen, juriste, professeur à l'université de Copenhague, Danemark;
Paul Magnette, maire de Charleroi, membre du parti socialiste belge;
Maria Malatesta, historienne, professeure à l'université de Bologne, Italie;
Dominique Méda, sociologue, professeure à l'université Paris-Dauphine;
Zoltan Miklosi, politiste, professeur à l'Université d'Europe centrale de Budapest, Hongrie;
Ulrich Mückenberger, juriste, professeur à l'université de Brème, Allemagne;
Jan-Werner Müller, politiste, professeur à l'université de Princeton, Etats-Unis;

Olivier Nay, politiste, professeur à l'université Paris-I-Sorbonne;
Sigmar Neckel, professeur à l'université de Bamberg, Allemagne;
Mazarine Pingeot, écrivaine et professeure à l'université Paris-VIII;
Thomas Piketty, économiste, directeur d'études à l'EHESS;
Thomas Porcher, économiste, cofondateur de Place publique;
Christophe Prochasson, historien, président de l'École des hautes études en sciences sociales;
Thomas Ribemont, président d'Action contre la faim;
Daniel Roche, historien, professeur au Collège de France;
Pierre Rosanvallon, historien, professeur au Collège de France;
Ruth Rubio Marin, juriste, professeure à l'université de Séville, Espagne;
Guillaume Sacriste, politiste, maître de conférences à l'université Paris-I-Sorbonne;
Emmanuel Saez, économiste, professeur à l'université de Berkeley, Etats-Unis;
Gisèle Sapiro, sociologue, directrice d'études à l'EHESS et directrice de recherche au CNRS;
Patrick Savidan, philosophe et président de l'Observatoire des inégalités;
Axel Schäffer, député SPD, membre de la commission Europe du Bundestag, Allemagne;
Thomas Sterner, professeur à Gothenburg, Suède;
Laurence Tubiana, professeure associée à Sciences Po Paris;
Boris Vallaud, député, membre du Parti socialiste;
Antoine Vauchez, politiste, directeur de recherche au CNRS;
Gabriel Zucman, économiste, professeur à l'université de Berkeley, Etats-Unis.

Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr